

- 1** En demeurant dans votre voiture, indiquer le nom de votre enfant au moniteur sur place.

À partir de 15 h 50

- 2** Se stationner dans l'espace prévu à cet effet.

- 3** Récupérer votre enfant à l'endroit indiqué.

Conserver une distanciation de 2 mètres avec les autres familles.

Vous devez être sur la liste des personnes autorisées à récupérer votre enfant. Une vérification sera faite.

 *Chemin barré, aucun accès possible*

